

Règlement du 1er Triathlon des Familles

I. Lieu

Hippodrome de St Vivien

II. Les équipes

Chaque équipe devra être composée de 3 personnes :

- un jeune de 5 à 14 ans
- un adulte de 15 à 49 ans
- un sénior de 50 ans à

III. Les épreuves

Chaque membre d'une équipe devra choisir entre l'une des 2 épreuves

- Course à pied OU VTT
- Pétanque OU Tir à l'Arc
- Belote OU Scrabble

Ex :Le jeune participe à la course ,l'adulte à la pétanque et le sénior à la belote.

IV. Détail des épreuves

- Course à pied : 5 KM Départ à 10h Itinéraire fléché Certificat Médical OBLIGATOIRE
- VTT : 15 KM Départ à 9 h Itinéraire fléché Certificat Médical OBLIGATOIRE
- Pétanque Début des épreuves à 15 h (apporter son matériel)
- Tir à l'arc Début des épreuves à 15 h (Matériel fourni)
- Belote Début des épreuves à 15 h (Matériel fourni)
- Scrabble Début des épreuves à 15h (porter le matériel si possible)

V. Comptage des points

Le candidat qui arrive le 1^{ier} à son épreuve aura le nombre de points équivalent au nombre d'équipes inscrites au départ du triathlon

Ex : si 20 équipes participent :le 1^{ier} de chaque épreuve aura 20 points ,le 2^{ième} aura 19 points...

Le total des 3 épreuves déterminera l'équipe gagnante.

VI. Le jury et les responsables

Le jury sera composé de :

- Mr Le Maire
- Mr Lalou Roucayrol
- Me Marie-Hélène Giral
-

Les responsables de chaque épreuve sont :

- Course à pied :Mr David Chevalier
- VTT : Mr Lalou Roucayrol
- Pétanque : Mr Mario Gallocchio
- Tir à l'arc :Me Laurence Renaud
- Belote : Mr Alain Brun
- Scrabble : Me Gisèle Brun

Mr Patrick Gardeur assurera la restauration

VII. Les récompenses

Un T.Shirt sera offert à chaque participant.

- 1er Prix :
- 2^{ième} Prix :
- 3^{ième} Prix :

La remise des prix aura lieu à 18 h30 suivie d'un apéritif offert par la mairie et la Pasta Party (ouvert à tous :5€/personne)